

La bataille de Marignan et le Traité de Fribourg : lieux de mémoire et sujets historiographiques XVI^e-XXI^e siècles

Le traité de Fribourg de 1516 mit fin à l'un des rares conflits armés entre la Confédération helvétique et la France. Habituellement, de Louis XI jusqu'à Louis XVI et l'invasion française de la Suisse en 1798, les Confédérés étaient les alliés des rois de France et leur offraient de nombreux mercenaires puis des troupes régulières. Cet apport fut le résultat du traité d'alliance défensive de 1521, régulièrement renouvelé par la suite. L'alliance avec la France eut aussi une importance majeure car elle équilibrerait la structure interne de cette ligue défensive sans institutions centralisées qu'était la Confédération. L'alliance avec la France fut l'unique traité de politique non seulement étrangère, mais aussi intérieure engageant l'ensemble des Confédérés. Par son argent et son influence, la France voulait s'assurer le réservoir de mercenaires ; elle empêcha ainsi la Confédération de se dissocier, notamment le long de lignes confessionnelles.

Ce n'est toutefois pas la principale raison pour laquelle le traité de 1516, mais surtout la bataille de Marignan le précédent en 1515, est resté un lieu de mémoire important en Suisse jusqu'à aujourd'hui¹. Je vais l'expliquer dans ce qui suit au moyen d'une comparaison avec le cas français. Les sources directes, tout comme les interprétations

¹ Nous utilisons le concept selon Pierre NORA, *Les lieux de mémoire*, Paris : Gallimard, 1984-1992, voir surtout son introduction (« Entre histoire et mémoire. La problématique des lieux »). Nous sommes conscients et d'accord que ce concept et surtout que son utilisation demeurent aussi flous que répandus. Il exprime toutefois bien la tension entre la mémoire collective identitaire et la discipline historiographique qui caractérise les interprétations et appropriations postérieures, notamment de la bataille de Marignan. Celle-ci n'a pas obtenu un article dans *Les lieux de mémoire*, mais cette omission est aussi arbitraire que la sélection en général.

produites par des auteurs de l’Ancien Régime, ne seront présentées que sommairement, car elles forment la base de la recherche historiographique encore récente qui les présente et discute. Seul le lien supposé entre Marignan et la neutralité suisse sera plus longuement étudié : ses premiers indices autour de 1700, l’invention véritable de cette tradition autour de 1900 et son instrumentalisation, surtout politique, jusqu’à aujourd’hui. Au sein de cette approche comparative, l’influence très tenace notamment exercée par la figure de François I^{er} et son adoubement par Pierre Terrail de Bayard auprès d’auteurs et artistes français sera également montrée.

Les interprétations contemporaines

La victoire de Marignan a maintenu son rôle dans le panthéon de la gloire nationale et est, au moins selon Jean-Christophe Parisot de Bayard, « la date de l’Histoire de France la plus connue de nos concitoyens ». Pourtant, « peu savent que Marignan est en Italie, encore moins que nos ennemis étaient suisses. »² On pourrait ajouter que presque tous ignorent le traité de Fribourg, ce qui d’ailleurs vaut également pour la mémoire collective des Suisses. Leurs chroniques du XVI^e siècle n’insistaient pas beaucoup non plus sur cette défaite amère, pas la dernière en effet, car en tant que mercenaires beaucoup périront, notamment dans les batailles de la Bicoque (1522) et de Pavie (1525).

À l’échelle internationale, ce ne sont pas les perdants qui forgèrent la mémoire de cette bataille, mais les grands historiens italiens tels que François Guichardin (1483-1540) et surtout Paul Jove (1483-1552) qui ornèrent leur récit d’allocutions inventées comme celle du cardinal Mathieu Schiner (1465-1522) incitant les Confédérés à la bataille. Du côté français, la lettre du roi victorieux à sa mère Louise de Savoie (1476-1531) fut suivie par d’autres témoignages

² Jean-Christophe PARISOT DE BAYARD, *Marignan 1515. La bataille des géants*, Paris : Éditions Christian, 2015, p. 5.

contemporains³. Une source particulière est la vie de Pierre Terrail de Bayard (1476-1524), racontée par Jacques de Mailles (1475-1540) dit le loyal serviteur, dans la *Très joyeuse et très plaisante histoire du gentil seigneur de Bayart, le bon chevalier sans peur et sans reproche*. Une tradition postérieure à la bataille, répandue par De Mailles, Symphorien Champier (1471-1539), Aymar du Rivail (1491-1558) et le maréchal de Florange (1491-1536), voulait que ce chevalier-modèle eût adoubé le jeune François I^{er} sur le champ de bataille. Il n'est guère surprenant que les vainqueurs aient davantage célébré la bataille, bien avant les reliefs du tombeau réalisés par Pierre Bontemps (1507-1568) que l'on peut encore admirer à Saint-Denis aujourd'hui⁴. François I^{er} fut comparé à Jules César sur une médaille portant l'inscription DOM[ITOR] HELVETIOR[UM], dompteur des Helvètes⁵ ; pareillement Louise de Savoie le qualifia de second César quand elle l'apostropha comme « Subjugateur des Helvétiens. »⁶ Godefroy le Batave (connu de 1516 à 1524) fit illustrer ses *Commentaires de la guerre gallique* par l'image d'un dialogue entre François I^{er} et César, en train de s'entretenir dans une forêt devant Diane et Aurore⁷. Brantôme (vers 1537-1614) résuma plus tard cette position ainsi :

3 Pour les sources voir Emil USTERI, *Marignano. Die Schicksalsjahre 1515/1516 im Blickfeld der historischen Quellen*, Zurich : Berichthaus, 1974, p. 595-602 ; Mario TRAXINO, « La battaglia: Marignano nelle fonti coeve 1515 », dans Marino VIGANÒ (dir.), *Marignano 1515: la svolta. Atti del congresso internazionale Milano, 13 settembre 2014 (Trivulziana 9)*, Milan : Fondazione Trivulzio, 2015, p. 163-213.

4 Voir la vaste présentation de la production culturelle chez Anne-Marie LECOQ, *François I^{er} imaginaire. Symbolique et politique à l'aube de la Renaissance française*, Paris : Macula « Art et Histoire », 1987, p. 215-257.

5 Nani BALTZER et al. (éd.), *Die Erfindung der Schweiz 1848-1998. Bildentwürfe einer Nation*, Zurich : Chronos, 1998, p. 252. Pour une autre médaille avec le texte DOMITOR ELVETIORUM voir Robert J. KNECHT, « Marignan : François I^{er} « vainqueur des Suisses » », dans Catherine ARMINJON et al. (dir.), *De l'Italie à Chambord, François I^{er}. La chevauchée des princes français*, Paris : Somogy 2004, p. 22-39, ici p. 24.

6 LECOQ, *François I^{er} imaginaire* (voir n. 4), p. 216.

7 Godefroy LE BATAVE, *Commentaires de la guerre gallique*, 1519, BnF, Ms. Fr.13429.

Cette bataille fut des plus signalées du monde d'autant que depuis Jules César, nul n'avait vaincu cette belliqueuse nation, que notre roi ; cette nation, dis-je, si belliqueuse, si vaillante et superbe, de ceux-là qui s'attribuaient le nom et la qualité de dompteur des Princes, titre certes par trop fier et arrogant, mais le Roi pour ce coup le leur fit très bien effacer.⁸ Si cette stratégie brossait la louange des Suisses pour glorifier davantage le jeune roi, certains récits soulignaient aussi les insurmontables distances dans la société d'ordres⁹. François Desmoulins (mort en 1526), le maître du roi, s'exprima très clairement sur les ennemis du roi, ces « Souycez faulx, arrogans, actendant en leurs vices perditions. Ce sont larrons, cheminans par éclipse de ténèbres et de noires nuyances ; dérober, piller et faire violence sont leurs prémisses. »¹⁰ Toute une propagande anti-suisse est utilisée pour dénigrer les adversaires comme « pauvres vachers ambitieux, vicieux et sans honneur », parce qu'ils auraient trahi les accords avec le roi¹¹. Pour Pierre Gringore (1475-1539), dans le poème *Obstination des Suisses*, ceux-ci sont des loups pilleurs et « tyrans, pervers, de biens d'aultruy rapteurs. Fiers, merveilleux ils sont de leur nature. Ce sont bestes qui cherchent leur pasture sur roys, princes, borgoys et populaire. A gens

8 Pierre de BOURDEILLE, SEIGNEUR DE BRANTÔME, *Mémoires, contenant les grands Capitaines Estrangères de son temps*, Londres : T. Wood & S. Palmer, 1739, VOL. I, p. 273.

9 Pour l'historiographie du xv^e siècle voir Janine GARRISON, « 1515, Marignan ! », dans *L'histoire*, vol. 114, 1988, p. 26-32 ; M.-F. PIEJUS, « Marignan, 1515, échos et résonances », dans Jean BALSAMO, *Passer les monts. Français en Italie, l'Italie en France. x^e colloque de la société française d'étude du xv^e siècle*, Paris : H. Champion, 1998, p. 245-258.

10 Didier LE FUR, *François I^e*, Paris : Perrin, 2015, p. 135 ; cité d'une façon légèrement différente par Laurent VISSIÈRE, « Les Français face aux Suisses. Une guerre incertaine (1512-1515) », dans Marino VIGANÒ (dir.), *Marignano 1515* (voir n. 3) p. 59-73, ici p. 59 ; d'autres auteurs également parlent de « vilains, vachers, gardiens de pourceaux ; arrogants et cruels, avares et pillards ».

11 Voir les citations de GARRISON, « 1515, Marignan ! » (voir n. 8), p. 28 ; également LE FUR, *François I^e* (voir n. 9), p. 133-137 ; Didier LE FUR, *Marignan: 13-14 septembre 1515*, Paris : Perrin 2014, p. 195-217 ; Arthur PIAGET, « Poésies françaises sur la bataille de Marignan », dans Victor van BERCHEM (éd.), *Mélanges. Mémoires et Documents de la Société d'histoire de la Suisse romande*, 2^e série 4, Lausanne : G. Bridel et cie, 1902, p. 93-127.

ingrat il n'appartient salaire. »¹²

En Suisse également, les guerres d'Italie susciterent une sévère critique des mœurs de ces mercenaires. Les grandes pertes furent attribuées à l'avarice et au luxe d'une jeunesse oublieuse du modèle des vertueux ancêtres. En témoignent des gravures d'artistes comme Urs Graf (1485-1529) qui avaient accompagné les troupes en Italie, des poésies et allégories opposant le vieux confédéré vertueux et le jeune confédéré luxurieux et surtout l'action religieuse et politique de Huldrych Zwingli (1484-1531)¹³. Ce dernier avait participé à la bataille de Marignan et ne devint pas seulement le réformateur de la Suisse, mais aussi l'apôtre d'un pacifisme érasmien qui renonçait aux services mercenaires et à toutes les alliances. Le fait que le principal responsable de la bataille et *a fortiori* de la défaite de Marignan, à savoir Mathieu Schiner, avait été un cardinal pontifical, contribua à dévaloriser encore aux yeux des protestants suisses la défaite de 1515, d'autant que les futurs catholiques de la Suisse centrale avaient été les plus belliqueux et que les futurs protestants de Berne s'étaient abstenus de s'engager. La Réforme naissante fut considérablement influencée par l'opposition contre les campagnes en Italie, si bien que les protestants de Zurich et de Berne s'abstinrent de l'alliance défensive de 1521 avec la France.

Intérêt limité dans la Suisse d'Ancien Régime

À la différence de la France, le souvenir de Marignan et du traité de Fribourg resta donc très ambivalent pendant presque deux siècles en Suisse. Ces deux événements n'étaient de plus pas isolés ; ils faisaient partie des guerres d'Italie, une période martiale avec des moments glorieux et plusieurs défaites amères qui s'intégraient dans une histoire restée guerrière pendant tout le XVI^e siècle, si l'on pense

12 Pour Gringore voir PIAGET, « Poésies françaises... » (voir n. 11), p. 97-102, ici p. 99.

13 Voir Guy Paul MARCHAL, *Schweizer Gebrauchsgeschichte. Geschichtsbilder, Mythenbildung und nationale Identität*, Bâle : Schwabe Verlag, 2007, p. 34-35, 235, 248, 371-374.

à la conquête, en 1536, des régions savoyardes par Berne, Fribourg et le Valais qui dorénavant formaient notamment le futur canton de Vaud. Tous les cantons continuaient à nouer des alliances à la fois militaires et confessionnelles avec des puissances étrangères. Cela ne changea qu'après la guerre de Trente ans, lorsque les Confédérés réalisèrent que leurs mercenaires avaient certes participé à beaucoup de batailles aux XVI^e et XVII^e siècles, mais que les cantons et surtout la Confédération comme entité étaient restés hors des guerres confessionnelles de ces deux siècles. Cette expérience était une condition préalable à l'adoption de la neutralité comme position officielle de la Confédération dans la société des États qui s'établit progressivement après les traités de Westphalie de 1648.

La neutralité politique devint une position légitime de la Confédération à partir de 1674, date de sa première déclaration par la Diète lors de la Guerre de Hollande. Peu après, Franz Michael Büeler (1642-1725), secrétaire de la Diète fédérale, fut le premier à faire remonter cette neutralité à la défaite de Marignan ou au traité de Paris. Sans les nommer, il demanda en effet dans un traité publié en 1692 : « La neutralité, vieille aujourd’hui de 176 ans, n’a-t-elle pas permis à une louable confédération de se maintenir en paix par la grâce de Dieu tandis que les puissances étrangères se faisaient la guerre ? »¹⁴ Si on calcule 1692 moins 176, on arrive à 1516. La légende de la neutralité suisse fondée à Marignan (ou bien à Fribourg, dans la paix et alliance consécutive) remonte à l'époque de l'émergence même de ce concept dans le contexte suisse. Il est tout aussi remarquable que la défaite de Marignan et le traité de Fribourg soient certes mentionnés dans l'historiographie suisse des XVIII^e et

¹⁴ Franz Michael BÜELER, *Politisch-theologischer Tractat*, Zug : Frantz Carl Rooß 1692, p. 115, 118 : « Hat nit eine lobliche Eydtgnoschafft durch die Neutralitet von 176 Jahren hero, da die außere Potentzen in Krieg gewesen, sich in Fried und Ruhstand mit Gottes Gnaden Hilff erhalten ? » ; voir Thomas MAISSEN, « L'invention de la tradition de neutralité helvétique. Une adaptation au droit international public naissant du XVII^e siècle », dans Jean-François CHANET, Christian WINDLER (dir.), *Les ressources des faibles. Neutralités sauvegardées, accommodements en temps de guerre (XVI^e - XVIII^e siècles)*, Rennes : Presses universitaires 2009, p. 17-46.

xix^e siècles, mais pas en termes de tournant ou de césure. Ainsi le *Neujahrsblatt*, que la bibliothèque municipale donnait chaque jour de l'an aux jeunes Zurichois, présenta en 1713 une gravure de la bataille de Marignan avec un texte affirmant que même la défaite avait accordé une immense gloire aux impavides héros¹⁵. En 1777, Jean Joseph Schmid dessina et Louis-Joseph Masquelier exécuta une gravure de la « bataille de Marignan, dite le Combat des Géans », copiant le mausolée de François I^{er} à Saint-Denis¹⁶.

Pour l'iconographie du xix^e siècle, le thème dominant était ce que le Fribourgeois François d'Alt de Tieffenthal (1689-1770), dans son *Histoire des Helvétiens* de 1751, appela la « glorieuse retraite »¹⁷ et que Johann Georg Volmar (1770-1831) dessina en 1822¹⁸ (voir illustrations 17 et 18). Dans sa continuation de l'histoire nationale écrite par Johannes von Müller (1752-1809), Robert Glutz-Blotzheim (1786-1818) décrit les guerriers consciencieux se retirant lentement et de façon ferme et fière¹⁹. À la fin du xix^e siècle, Ferdinand Hodler (1853-1918) se basa sur Glutz-Blotzheim pour ses fameuses fresques, mais avant d'y revenir, il faut jeter un coup d'œil sur la situation française aux xix^e et xx^e siècles.

15 Johann Melchior FÜSSLI, *Schlacht vor Marignan, den 13. und 14ten Septembris Aº. 1515*, Neujahrsblatt 1713, Stadtbibliothek Zurich.

16 BALTZER et al. (dir.), *Die Erfindung der Schweiz* (voir n. 4), p. 253.

17 François d'ALT DE TIEFFENTHAL, *Histoire des Helvétiens*, t. 7, Fribourg : Hautt, 1751, p. 145 ; voir François WALTER, « Marignan 1515: traces de la mémoire d'une bataille de géants », dans Barbara ROTH-LOCHNER et al., *Des archives à la mémoire. Mélanges d'histoire politique, religieuse et sociale offerts à Louis Binz*, Genève : Société d'histoire et d'archéologie de Genève, 1995, p. 477-503, ici p. 493.

18 BALTZER et al. (dir.), *Die Erfindung der Schweiz* (voir n. 4), p. 107.

19 Robert GLUTZ-BLOTZHEIM, *Johann von Müller's Geschichten Schweizerischer Eidgenossenschaft*, vol. 5/2, Zurich : Orell Füssli, 1816, p. 419-420 : « Die Krieger, im Gefühl ihrer Pflichten, schrieben sich selbst vor, was zu thun sey, nahmen das Geschütz in die Mitte, die Verwundeten auf die Achseln, und traten dann, langsam Schritte, in fester, stolzer Haltung, mit eroberten Büchsen, Fahnen und Pferden, den Rückzug an. »

Marignan chez les auteurs français

Si la réputation de François I^{er} connut des vicissitudes aux XVI^e et XVIII^e siècles, Marignan en fut largement épargné comme sa seule grande victoire – même si les sacrifices des guerres d'Italie n'avaient pas eu de contrepartie. À l'époque révolutionnaire, l'image du roi toucha le fond, mais dès le règne de Napoléon et surtout sous la Restauration, elle s'améliora, notamment grâce au mythe du chevalier Bayard²⁰. Ce furent surtout les légitimistes qui se saisirent de la mémoire de Marignan en vue de démontrer la valeur de la dynastie capétienne ; François I^{er} devint un contre-modèle de l'usurpateur victorieux Napoléon I^{er}, dont Chateaubriand se fit le héraut : « Les succès de Napoléon n'eurent point de Pavie. »²¹ Louis XVIII s'y opposa et inclut le vaillant « roi-chevalier » – un qualificatif qui s'instaure alors – parmi des rois-modèles modérés et brillants tels Saint-Louis, Charles V, Charles VII, Louis XII et Henri IV. La gloire croissante de Bayard et l'adoubement par celui-ci contribuèrent beaucoup à cette revalorisation. En 1817, Louis XVIII commanda à Jean-Louis Ducis (1775-1847) un tableau de l'adoubement centré sur le soldat Bayard, tandis que sur la toile d'Alexandre-Évariste Fragonard (1780-1850), commandée par le roi deux ans plus tard, une mise en scène plutôt religieuse orbitait autour de François I^{er}²².

Louis Philippe, quant à lui, se voulait rassembleur lorsqu'il lança à Versailles une collection intitulée « À toutes les gloires de la France ». Sur ordre du roi, Fragonard exécuta le tableau commémorant Marignan en 1834-36. Il représenta le roi clément en train d'ordonner de stopper la poursuite des vaincus (voir illustration 19). On ne peut que relever des parallèles frappants avec la toile d'Antoine-Jean Gros

20 LE FUR, *Marignan* (voir n. 10), p. 308-316 ; GARRISSON, « 1515, Marignan ! » (voir n. 8), p. 26-32.

21 François-René de CHATEAUBRIAND, *Mémoires d'outre-tombe*, Paris : Gallimard, 1951, p. 709.

22 LE FUR, *Marignan* (voir n. 10), p. 316-323.

(1771-1835) représentant Napoléon au champ de bataille d'Eylau²³. La bataille inspira également des écrivains tels Victor Hugo, Stendhal et Alexandre Dumas²⁴. Encore sous la III^e République, Bayard servit de citoyen parfait, d'archétype de l'homme de guerre républicain, désintéressé, pauvre et généreux, jusqu'à ce que, pendant la Grande Guerre, Jeanne d'Arc l'eût remplacé dans la mémoire nationale²⁵.

L'historien Jules Michelet (1798-1874) consacra un chapitre à Marignan, dans lequel il opposait François I^r – présenté comme ayant tenté d'éviter la bataille et négocié avec les Suisses –, au belliqueux Mathieu Schiner, « le prêcheur endiablé des Suisses » qui aurait déclaré : « Je veux [...] m'abreuver dans le sang des Français. » Selon Michelet,

Nulle bataille n'a été plus diversement racontée. [...] La fameuse lettre de François I^r à sa mère est étonnamment inexacte, légère, pleine de vanterie, plus qu'on ne l'attendrait d'un prince si brave ; mais c'est un garçon de vingt ans qui ne se contient pas dans sa joie et croit avoir tout fait. [...] Autant de mots, autant de faussetés démenties par les autres acteurs et témoins oculaires.²⁶

La sympathie de Michelet se portait non au roi, mais au peuple. Aussi insistait-il, contre la tradition, sur le rôle joué non par l'artillerie mais par l'infanterie française et populaire, qui aurait déclassé la chevalerie noble – une position reprise récemment, avec une certaine prudence, par Amable Sablon du Corail²⁷. Il relata donc l'adoubement du roi par Bayard comme une chose plutôt secondaire. Quant au traité de paix avec les Confédérés, il ne fit pas époque pour Michelet :

23 BALTZER et al. (dir.), *Die Erfindung der Schweiz* (voir n. 4), p. 253-256.

24 Cédric MICHON, *François I^r. Les femmes, le pouvoir et la guerre*, Paris : Belin, 2015, p. 29-30.

25 LE FUR, *Marignan* (voir n. 10), p. 322.

26 Jules MICHELET, *Histoire de France : La Renaissance triomphante*, éd. Claude METTRA, Lausanne : Éditions Rencontre, 1966, p. 286.

27 MICHELET, *Histoire de France* (voir n. 26), p. 289, voir aussi p. 281 ; voir Amable SABLON DU CORAIL, *1515, Marignan*, Paris : Tallandier, 2015, p. 375, 376-377.

Les Suisses, si bien battus des lances et des boulets du roi, le furent encore plus de son argent. Il les gorgea, les renvoya. Corrompus contre eux-mêmes, ils acceptèrent, tête basse, plus d'argent que ne valait toute la Suisse, vendant les bailliages italiens et renonçant à l'Italie.²⁸

Dans l'*Histoire de France* dirigée par Ernest Lavisse, le chapitre sur Marignan revint à Henry Lemonnier. Il exaltait l'héroïsme des deux parties et, à la différence de Michelet, prit la lettre de François I^{er} pour le récit le plus fiable.

Il y apparaît avec sa valeur chevaleresque, même avec un instinct militaire, capable surtout des décisions promptes, et puis aussi avec sa joie presque enfantine, charmante à ce moment, de parler de lui et de raconter [...] ses belles prouesses. Il n'y a d'ailleurs pas trop d'exagération dans ce qu'il dit et, sur les points principaux, les autres témoignages sont à peu près d'accord avec le sien.²⁹

Lemonnier est l'un des rares historiens à consacrer quelques lignes à ce qu'il appelle la « fameuse *Paix perpétuelle*, signée à Fribourg », avantageuse surtout aux Suisses et non pour François I^{er} : « En réalité il obtenait plutôt une paix qu'une alliance ou tout au plus, il obtenait une alliance simplement défensive. »³⁰

Dans leur présentation de François I^{er}, les manuels scolaires soulignaient (et soulignent encore), à part le mécénat artistique, la bravoure chevaleresque que le jeune roi manifesta précisément à Marignan, unanimement considérée comme « la plus glorieuse de toutes ses batailles » par sa victoire sur un ennemi « battu », « en fuite », « écrasé » et qui « décampe »³¹. Une biographie populaire

28 MICHELET, *La Renaissance triomphante* (voir n. 25), p. 295.

29 Henry LEMONNIER, *Les guerres d'Italie (Histoire de France depuis les origines jusqu'à la Révolution*, sous la dir. d'Ernest LAVISSE, vol. 5), Paris : Hachette, 1903, p. 122.

30 LEMONNIER, *Les guerres d'Italie* (voir n. 29), p. 128.

31 Christian AMALVI, « François I^{er} à l'école : l'image du règne dans la littérature destinée aux écoles et aux familles, 1830-2000 », dans Pierre-Gilles GIRAUT, *François I^{er}. Images d'un roi, de l'histoire à la légende*, Blois : Château de Blois ; Paris : Somogy, 2006, p. 44-51, ici p. 45-46 ; GARRISON, « 1515, Marignan ! » (voir n. 8), p. 26-32.

présenta, en 1937, les éléments clés : les Suisses comme rudes gail-lards et vigoureux soldats, mais « à cet irrésistible élan, les Français surent résister ». Le roi généreux offrit aux Suisses une Paix Perpétuelle « traité exceptionnel entre tous les traités, puisqu'il dura tout le temps de l'ancienne Monarchie. »³² Pour René Guerdan, en 1976, c'est la bravoure de François I^{er} qui décida la bataille « au moment où les Suisses paraissent vainqueurs. [...] Militairement, ils n'ont pas été défait, ils ont simplement cessé d'attaquer ; mais politiquement, moralement, ils ont perdu la partie. » Guerdan s'étonne du frappant « attachement à la paix » du roi qui conclut la paix perpétuelle de Fribourg, résultat d'une « politique sage » dont le contenu n'est pourtant donné que dans la note en bas de page³³. « Fait unique dans l'Histoire, elle dure encore aujourd'hui ! », s'exclama André Castelot en 1984, ignorant manifestement la conquête française de 1798³⁴.

Jean Meyer, dans le volume sur *La France moderne* de l'*Histoire de France*, dirigée par Jean Favier, rappelait ses souvenirs de jeunesse : « Marignan 1515 : parmi les cent dates de l'histoire de France que notre génération a encore pieusement apprises sur les bancs de l'école, celle-ci surnage [...] par la bataille. »³⁵ Meyer citait un auteur de l'époque : « Il n'était gentilhomme qui, cette musique ouissant, ne tira son épée de son fourreau » donnant

une raison profonde à ce cri lancé par tout un peuple à l'Europe : les Suisses, pour la première fois, étaient vaincus. Nous mesurons mal aujourd'hui la portée de cet événement. [...] C'est leur attitude imprévisible, leur défaut d'esprit politique, la conscience qu'ils ont de leur force, leur absence de noblesse.

32 Robert BURNAND, *François I^{er}*, Paris : Gründ, 1937, p. 7-9.

33 René GUERDAN, *François I^{er}. Le roi de la Renaissance*, Paris : R. Laffont, 1976, p. 83, 86, 111.

34 André CASTELOT, *François I^{er}*, Paris : France Loisirs, 1984, p. 89. On peut partager le jugement sévère de WALTER, « Marignan, 1515 » (voir n. 16), p. 488, sur Castelot.

35 Jean MEYER, *La France moderne (L'Histoire de France, sous la dir. de Jean FAVIER, t. 3)*, Paris : Fayard, 1985, p. 10.

Avoir vaincu les pugnaces Suisses, aurait fondé la gloire – au sens antique du mot – mais aussi la réputation de Fortune [...] du Très Chrétien. Désormais, quoi qu'il arrive, les Suisses préféreront être du côté de la France. Ils seront un jour les derniers défenseurs de Louis XVI !³⁶ En général, la tradition française rappelle bien plus que les historiens suisses que les Confédérés manquaient à la parole qu'ils avaient donné quelques jours avant la bataille lors du traité de Gallarate, un manquement souvent attribué à la personne de Mathieu Schiner qui aurait été poussé par sa gallophobie. Amable Sablon du Corail est assez seul à rappeler la loyauté des Suisses à l'égard de Maximilien Sforza (1493-1530) et leur disposition à mourir pour l'honneur et la fidélité³⁷. L'image des Suisses reste aventurière et farouche, ce qui accroît d'autant la performance française, ainsi leur traversée des Alpes : « Les Suisses, impressionnés – et il en faut beaucoup pour impressionner un Suisse ! – laissèrent à leurs ennemis Turin et le Piémont et se regroupèrent dans la plaine du Milanais. »³⁸ Dans l'historiographie française récente, les Suisses sont considérés plutôt comme des mercenaires de Maximilien Sforza ou du pape Léon X – et non pas comme une puissance politique majeure et autonome comme c'est le cas dans l'historiographie suisse même récente. François I^{er} reste le chevalier vaillant et précoce³⁹. Jack Lang est un des rares à prendre une certaine distance face au récit héroïque :

Par un effet commode de la propagande victorieuse qui consiste à peindre le vaincu sous les traits les plus repoussants, les Suisses devenaient agressifs, outrecuidants, vénaux ; leurs vainqueurs désintéressés et modestes. Comme César, François rétablissait partout où il passait la

36 MEYER, *La France moderne* (voir n. 35), p. 153.

37 SABLON DU CORAIL, 1515, *Marignan* (voir n. 26), p. 372-375.

38 Emmanuel BOURASSIN, *François I^{er}. Le roi et le mécène*, Paris : Tallandier, 1997, p. 53.

39 Sylvie LE CLECH, *François I^{er}. Le roi-chevalier*, Paris : Tallandier, 1999, p 35 : « Le rôle de l'infanterie et de l'artillerie inscrit Marignan dans l'ère moderne, mais les hauts faits des combattants l'inscrit dans la tradition chevaleresque du Moyen Âge. On vante l'endurance et la bravoure de François I^{er}, ainsi que sa maturité et sa sagesse. »

justice et l'ordre.⁴⁰

Si l'on a pu soutenir que la légende de Bayard disparut de la littérature scolaire à partir des années 1980⁴¹, il faut constater que l'adoubelement ne se maintient pas seulement sur la couverture d'un livre pour enfants et chez Jean-Christophe Parisot de Bayard – qui légitima ainsi le patronyme que Christiane Taubira lui accorda en 2012⁴². Parfois la scène est relativisée par la mention « la légende veut. »⁴³ Didier Le Fur a prononcé une critique radicale de la légende et proclamé la fin de sa carrière, mais un peu tôt puisqu'Amable Sablon du Corail reste très prudent et accorde aux proclaimateurs de l'adoubelement le bénéfice du doute⁴⁴. Mais surtout le genre très français des biographies historiques littéraires ne renonce pas à cette tradition, à preuve Max Gallo en 2014 encore⁴⁵. À l'exception de monographies sérieuses comme celle, récente, de Didier Le Fur qui parle d'un traité « fort onéreux au royaume »,⁴⁶ le traité de Fribourg n'est la plupart du temps guère évoqué, ou alors – ainsi sous la plume d'Emmanuel Bourasson en 1997 – de façon quelque peu inexacte : « Les Hélvètes juraient d'observer avec la France une paix perpétuelle qui n'a jamais

40 Jack LANG, *François I^r ou le rêve italien*, Paris : Perrin, 1997, p. 93.

41 AMALVI, « François I^r à l'école » (voir n. 30), p. 50.

42 Jean-Marie LE GUEVELLOU, *François I^r*, Paris : Hachette 1983, p. 4 ; PARISOT DE BAYARD, *Marignan 1515* (voir n. 1), p. 53-54.

43 Georges BORDONOVE, *François I^r. Le Roi-Chevalier (Les Rois qui ont fait la France)*, Paris : Pygmalion, 1987, p. 74 ; similaire Bernard CANETTI (dir.), *François I^r. Le Roi de la Renaissance*, Lille : Édition Atlas, 2008, p. 48.

44 LE FUR, *Marignan* (voir n. 10), p. 286-300, 310-316, 322 ; SABLON DU CORAIL, *1515, Marignan* (voir n. 26), p. 342-347.

45 Max GALLO, *François I^r. Roi de France, Roi-Chevalier, Prince de la Renaissance française*, Paris : XO édition, 2014, p. 57-58 ; de même CASTELOT, *François I^r* (voir n. 33), p. 89 ; BOURASSON, *François I^r* (voir n. 36), p. 52 ; Michel GÉORIS, *François I^r le Magnifique*, Paris : France-Empire, 1998, p. 68-69 ; Claude DUFRESNE, *François I^r. Le chevalier de l'amour*, Paris : Éditions Belfond, 1999, p. 45.

46 LE FUR, *François I^r* (voir n. 9), p. 154 : « le compromis n'était pas à l'avantage de François I^r, mais les cantons n'étaient plus des ennemis ».

été rompue depuis. »⁴⁷

L'interprétation suisse modifiée autour de 1900

En Suisse, c'est à la fin du xix^e siècle, dans le contexte de l'historiographie nationale, que l'on se mit à chercher les traces les plus anciennes des prétendues caractéristiques de l'histoire nationale, dont la neutralité. L'image de Confédérés militairement battus mais moralement invincibles et repliés dans la dignité était encore le motif de la célèbre fresque réalisée par Ferdinand Hodler en 1900, et que l'on peut encore contempler à Zurich au Musée national suisse (voir illustration 20). À l'époque, son style moderne et sa présentation peu héroïque des vaincus créa un véritable scandale. Quant à la question de la neutralité, elle n'était sous-jacente ni chez l'artiste, ni chez ses critiques. La querelle concernait l'image qu'on devait se faire de la réalité martiale de la Renaissance et de la dignité nationale⁴⁸.

Ce n'est pas la peinture qui procéda à une réinterprétation, mais les classiques de l'historiographie nationale, qui, comme ailleurs en Europe, voulaient légitimer le nouvel État-nation en le faisant remonter au Moyen Âge le plus reculé. En 1885, Karl Dändliker, évoquant le traité de Fribourg, parlait encore de « neutralité » de la Suisse – « dans la mesure où l'on peut utiliser ce terme », précisait-il⁴⁹. Sept ans plus tard, son collègue Johannes Dierauer écrivit plus

47 BOURASSIN, *François I^r* (voir n. 38), p. 53. Jacky LORETTE, *1515 – L'année des ruptures*, Paris : L'Archipel, 2015, p. 146, est mieux informé de la durée.

48 Voir Franz ZELGER, *Heldenstreit und Heldentod. Schweizerische Historienmalerei im 19. Jahrhundert*, Zurich : Atlantis Verlag, 1973, p. 115-123, ainsi que les contributions pour le catalogue de BALTZER et al. (dir.), *Die Erfindung der Schweiz* (voir n. 4), p. 197-301, surtout p. 284-293, et Lucia Angela CAVEGN, « Der Kunststreit um die Marignano-Fresken von Ferdinand Hodler », dans Roland HAUDENSCHILD (dir.), *Marignano 1515 – 2015. Von der Schlacht zur Neutralität*, Lenzburg : Merker, 2014, p. 383-404.

49 Karl DÄNDLICKER, *Geschichte der Schweiz mit besonderer Rücksicht auf die Entwicklung des Verfassungs- und Kulturlebens*, t. 2, 1885, Zurich : F. Schulthess, 1885, p. 330-331, 334 : « Die „Neutralität“ der Schweiz – wenn man von einer solchen nun reden darf ... – war daher vollständig an die französische Rücksicht gebunden: nur solchen Mächten gegenüber war sie zu beobachten, welche zu Frankreich auf feindlichem Fuße standen. Er ist nicht nur ein vollständiger und ewi-

résolument à propos de l'histoire nationale : « La paix perpétuelle de 1516 signifia le terme de sa grande puissance européenne et [...] la transition vers une position de neutralité, appropriée à ses véritables moyens, dans les manoeuvres guerrières de ses voisins. »⁵⁰ Outre Dändliker et Dierauer, le troisième fondateur de l'histoire nationale, Wilhelm Oechsli s'exprimait de façon encore moins équivoque en 1894 : par le traité de 1516 et l'alliance avec la France, la Suisse se serait limitée à elle-même et aurait défendu de plus en plus le principe d'une sage neutralité⁵¹. Le besoin de définir un moment précis et le plus ancien possible pour faire débuter la neutralité avait, lui-même, une raison politique très concrète : en 1888, le *Wohlgemuth-Handel*, un scandale d'espionnage opposant la Suisse à l'Allemagne de Bismarck, mit fondamentalement en cause la neutralité dans cette grande crise de politique extérieure⁵². La réaction intellectuelle en Suisse fut immédiate, d'abord chez les juristes. Le professeur bernois

ger Verzicht der Schweiz auf die Großmachtstellung, die sie durch die Ereignisse von 1512 bis 1515 gewonnen, sondern auch ein Rücktritt der Eidgenossenschaft von der Rolle als selbständige Kriegsmacht. »

- 50 Johannes DIERAUER, *Geschichte der schweizerischen Eidgenossenschaft*, t. 2, Hambourg : F. Perthes ; Gotha : G. A. Perthes, 1892, p. 465 : « Der ewige Friede vom Jahre 1516 bedeutete den Abschluß ihrer großen, europäischen Machtstellung und [...] den Übergang zu der ihren wirklichen Mitteln angemessenen neutralen Haltung in den kriegerischen Verwicklungen ihrer Nachbarn. »
- 51 Wilhelm OECHSLI, *Schweizergeschichte für Sekundar-, Real- und Mittelschulen*, Zurich: Verlag der Erziehungsdirektion, 1894, p. 179 : « Zu klein, um Misstrauen zu erregen, zu stark, um Angriffe fürchten zu müssen, beschränkte sie sich auf sich selber und huldigte mehr und mehr dem Grundsatz einer klugen Neutralität, dem friedlichen Genüsse der von den Vorfahren erstrittenen Freiheit und Selbständigkeit. »
- 52 Pour une discussion plus détaillée de ce passage voir Thomas MAISSEN, « Seit wann ist die Schweiz „neutral seit Marignano“ ? Zu den Wurzeln eines nationalpädagogischen Topos », à paraître dans *Schweizerische Zeitschrift für Geschichte*, vol. 68 (2018). Pour le contexte historique Andreas SUTER, « Neutralität. Prinzip, Praxis und Geschichtsbewusstsein », dans Manfred HETTLING *et al.*, *Eine kleine Geschichte der Schweiz*, Frankfurt a. M.: Suhrkamp, 1998, p. 133-188. Suter y développe un argument qu'il résume dans id., « Die Entdeckung von Marignano. Die Tradition der neutralen Schweiz als Erfindung des 19. Jahrhunderts », *Neue Zürcher Zeitung*, 13./14. Februar 1999, p. 93, et que j'ai réfuté dans Thomas MAISSEN, « Neutralität als innen- und aussenpolitisch Argument. Die Eidgenossenschaft in der Staatenwelt des 17. Jahrhunderts », *Neue Zürcher Zeitung*, 13-14. février 1999, p. 94.

Carl Hilty expliquait en 1889, dans *Die Neutralität der Schweiz in ihrer heutigen Auffassung*, que la neutralité était devenue une maxime de l'Etat depuis les grandes défaites du XVI^e siècle (Marignan, Bicoque, Pavie), une neutralité d'abord facultative, puis habituelle à cause du conflit religieux⁵³. Élève de Hilty et futur conseiller fédéral, Felix Calonder étudia le sujet dans sa thèse imprimée en 1890 sous le titre *Ein Beitrag zur Frage der schweizerischen Neutralität*. Une première phase de neutralité occasionnelle se serait terminée en 1515, car la défaite aurait entraîné le refus de s'immiscer dans les affaires internationales⁵⁴.

En poursuivant désormais une politique particulière et constante, la Suisse assuma régulièrement, dans le cas de conflits entre pays tiers, un rôle singulier du droit international, c'est à dire celui d'un neutre : à partir de ce moment, la Suisse fut un État régulièrement neutre.⁵⁵

Un compte rendu prouve qu'Oechsli étudia en détail ces études et également la première monographie consacrée à l'histoire de la neutralité suisse qui parut en deux volumes en 1893 et 1895⁵⁶. Il est intéressant de noter que son auteur, Paul Schweizer, n'évoqua en rien Marignan, mais, tout comme Dierauer, entra dans les détails du traité de Fribourg. Schweizer voulait montrer que celui-ci n'avait pas contrecarré la neutralité dont, en bon zwinglien, il localisait les origines dans l'opposition au service étranger⁵⁷. Pour Schweizer, archi-

53 Carl HILTY, *Die Neutralität der Schweiz in ihrer heutigen Auffassung*, Berne : K. J. Wyss, 1889, p. xi, 30-31.

54 Felix CALONDER, *Ein Beitrag zur Frage der schweizerischen Neutralität*, Diss. jur. Bern, 1890, p. 32-33.

55 CALONDER, *Ein Beitrag zur Frage* (voir n. 54), p. 33-34 : « Indem aber die Schweiz von nun an eine eigenartige und sich gleichbleibende Politik verfolgte, kam sie im Falle eines Kampfes zwischen anderen Staaten regelmässig in eine besondere völkerrechtliche Stellung, nämlich in die eines Neutralen: Die Schweiz war von da an ein regelmässig neutraler Staat. »

56 Wilhelm OECHSLI, Compte rendu de Paul SCHWEIZER, *Geschichte der Schweizerischen Neutralität*, dans *Göttingische gelehrte Anzeigen*, vol. 13 (1893), p. 518.

57 Paul SCHWEIZER, *Geschichte der Schweizerischen Neutralität*, Frauenfeld : J. Huber, 1895, p. 168-172.

viste d'État de Zurich, la neutralité n'était donc pas la conséquence de la correction militaire subie à Marignan, mais d'un équilibre qui commençait à s'établir grâce aux deux paix perpétuelles conclues avec les deux puissances voisines, l'Autriche et la France.

Vers 1900, les origines de la neutralité furent discutées plus systématiquement dans le contexte des guerres d'Italie. C'est ce que montrent des histoires et manuels populaires où le thème de la retraite glorieuse restait d'abord dominant⁵⁸. Dans son manuel scolaire de 1870, Johan König insista sur la retraite fière et bien ordonnée, mais déplora la fin de l'époque héroïque de la Confédération – sans mentionner la neutralité⁵⁹. Dans sa vision très zwinglienne de 1879, Jakob Sterchi attribuait la défaite aux défauts propres aux Confédérés la défaite et la dépendance qui en découla vis-à-vis de la France, notamment à l'avarice, à la corruption, à la discorde et à la décadence des mœurs⁶⁰. Dans une sorte de continuation du manuel de Johan König, le même Sterchi jugea que par Marignan et le traité de Fribourg, les Confédérés avaient acquis une position « neutre et subordonnée » par rapport aux peuples européens⁶¹. En 1904, Emil Frey déclara clairement que ce n'avait pas été la défaite de Marignan, mais l'absence d'un pouvoir centralisé qui expliquait pourquoi les Suisses avaient renoncé à leur politique de grande puissance⁶². En 1899, Johannes Sutz maintint, à l'inverse, qu'avec l'alliance de 1521 avec la France, les Confédérés étaient descendu de leur piédestal militaire pour n'endosser que le modeste rang d'une République neutre

58 Voir BALTZER et al. (dir.), *Die Erfindung der Schweiz* (voir n. 4), p. 197-301, 259-260 pour les illustrations de Theodor Rocholl et Evert van Muyden des deux œuvres suivantes.

59 Johan KÖNIG, *Schweizergeschichte. Ein Handbuch für die Schüler*, Berne : Antenen, 1870, p. 63-64.

60 Jakob STERCHI, *Einzel darstellungen aus der allgemeinen und Schweizer-Geschichte nach dem bernischen Normal-Unterrichtsplan*, Berne : Antenen, 1879, p. 82.

61 Cité par Georges WÜTHRICH, « Mythos Marignano », dans Roland HAUDENSCHILD (dir.), *Marignano 1515 – 2015* (voir n. 49), p. 409.

62 Emil FREY, *Die Kriegstaten der Schweizer dem Volk erzählt*, Neuchâtel : F. Zahn, 1904, p. 446.

qui devait sa place honorable dans l'histoire mondiale non plus aux armes, mais à sa vie nationale et spirituelle particulière⁶³.

Le précis de chronologie de l'histoire suisse qui parut pour la première fois en 1880 mentionnait Marignan sans autre référence à la neutralité⁶⁴. Une édition correspondante de 1890 affirma que le traité de Fribourg avait impliqué l'étrange notion de neutralité « réciproque. »⁶⁵ Leur auteur, qui était Karl Dändliker mentionné ci-dessus, interpréta dans un manuel de 1889 la neutralité comme conséquence du traité de Fribourg⁶⁶. Le début du xx^e siècle vit une série de publications parfois littéraires,⁶⁷ parfois érudites qui évoquaient les guerres d'Italie et notamment Marignan⁶⁸. En 1913 encore, Paul de Vallière se plaignit dans son *Histoire des Suisses au service étranger* que la « bataille de Marignan, qui du point de vue militaire, fut à peine une défaite, a été pour la Suisse une catastrophe. »⁶⁹

Il fallut donc attendre la Première guerre mondiale et le 400^e anniversaire de la bataille pour que la vision positive fût établie et s'imposât à des générations d'élèves. L'historien bâlois Emil Dürr publia une « Contribution sur l'origine et la nature de la neutralité

63 Johannes SUTZ, *Schweizer Geschichte für das Volk erzählt*, Neuchâtel : F. Zahn, 1899, p. 329.

64 A. LÜÖND, *Chronologischer Abriss der Schweizergeschichte. Ein Schul- und Repetitionsbuch*, Zurich : Cäsar Schmidt, 1880, p. 29; voir p. 39, où la neutralité est mentionnée, pour la première fois, lors de la Guerre de Succession d'Espagne.

65 Karl DÄNDLICKER, *Übersichtstafeln zur Schweizergeschichte*, Zurich : F. Schulthess, 1890, p. 19.

66 Karl DÄNDLICKER, *Kleine Geschichte der Schweiz für Schule und Haus*, Zurich : F. Schulthess, 1889, p. 104: « Die Schweiz hatte damit ihre selbständige Rolle in der europäischen Politik ausgespielt und verhielt sich von nun an in europäischen Streitigkeiten neutral. »

67 Heinrich FLACH, « Anhang: Die Schlacht von Marignano », dans *Die Mailänderzüge*, Zurich : Müller, 1906 ; Carl Friedrich WIEGAND, *Marignano : Drama in 5 Aufzügen*, Zurich : Rascher, 1911 et 1915.

68 Peter von CLERIC, *Der Kampf zwischen den Eidgenossen und König Franz I. von Frankreich um Mailand 1515. Schlacht bei Marignano*, Frauenfeld [s.n.], 1905 ; Heinrich HARKENSEE, *Die Schlacht bei Marignano (13. und 14. Sept. 1515)*, Dissertation, Göttingen : E. A. Huth, 1909.

69 Paul Emmanuel de VALLIÈRE, *Honneur et fidélité. Histoire des Suisses au service étranger*, Neuchâtel : F. Zahn, 1913, p. 162. Voir aussi ID., *Le régiment des Gardes-Suisses de France. Les Suisses en Italie (Campagne de Marignan)*, Lausanne : Revue Militaire Suisse, 1912.

suisse » (*Beitrag zum Ursprung und Wesen der schweizerischen Neutralität*), dans laquelle il affirma : « Parler de Marignan ne signifie en réalité rien d'autre que d'évoquer l'*unique* origine et l'*unique* cause de notre neutralité. »⁷⁰ L'opuscule de Dürr établit cette date de naissance incorrecte qui convenait si bien à la position officielle de la Suisse, entre la France et l'Allemagne⁷¹.

L'utilisation politique de Marignan pendant la défense spirituelle

Cette interprétation fut reprise par le mouvement de « défense spirituelle », par lequel la Suisse, à partir de 1938, présenta et légitima officiellement sa particularité en se démarquant des idéologies étrangères et du nazisme *völkisch*. Marignan, qui restait une défaite militaire, entra pourtant dans une certaine concurrence avec une date antérieure, la Diète de Stans de 1481 et notamment la figure de Nicolas de Flue (1417-1487). Cet ermite n'avait pas seulement réconcilié les Confédérés pendant la Diète, mais une tradition postérieure lui attribuait une maxime que le conseiller fédéral Marcel Pilet-Golaz, alors président de la Confédération, utilisa dans les difficiles mois de l'été 1940, dans son allocution lors de la fête nationale, le 1^{er} août. « Nicolas de Flue [...] ne prononça pas le mot [neutralité], mais définit la chose : Ne nous mêlons pas aux querelles étrangères. Ses contemporains ne compriront pas immédiatement. Il fallut la dure leçon de Marignan pour ouvrir les yeux. Ils ne doivent plus se

70 Emil DÜRR, *Die auswärtige Politik der Eidgenossenschaft und die Schlacht bei Marignano. Zum 13. und 14. September 1915. Ein Beitrag zum Ursprung und Wesen der schweizerischen Neutralität*, Bâle : Helbing & Lichtenhahn, 1915, p. 4 : « Aber wenn man bedenkt, daß damit die inneren Gründe unserer Neutralität zur Erscheinung kommen, so wird man dieses Ausgreifen zu einer Zeit entschuldigen, da eben dieser Leitsatz unserer auswärtigen Politik unser staatliches Denken beherrscht und so oft nach dessen Quelle gefragt wird. In der Tat: von Marignano sprechen heißt im Grunde nichts anderes als auf den *einen* Ursprung und die *eine* Ursache unserer Neutralität eingehen. » (Mise en italique selon original).

71 WALTER, « Marignan 1515 » (voir n. 16), p. 477-503, et Georg KREIS, « Schlacht bei Marignano », *Schweizerische Erinnerungsorte. Aus dem Speicher der Swissness*, Zurich : Verlag Neue Zürcher Zeitung, 2010, p. 71-85, ici p. 74, ont ignoré Dürr et la date commémorative de 1915.

refermer. »⁷² La défense spirituelle répeta régulièrement ce message⁷³, même si des politiciens circonspects comme Max Petitpierre, chef du Département politique (affaires étrangères) après la guerre, ne cachait pas que la neutralité datait du XVII^e siècle⁷⁴.

Véhiculée par Marcel Pilet-Golaz, l'idée d'une leçon intemporelle à intérioriser en commémoration de Marignan inspira en 1965 un comité baptisé « Pro Marignano », qui se donna pour mission d'ériger un monument pour le 450^e anniversaire de la bataille. On pouvait lire dans l'appel à dons : « C'est avec notre retraite à Marignan que commença notre retraite vers la neutralité, dans une neutralité armée et vigilante. » L'épigraphe sur le monument proclamait « *Ex clade salus* » (De la défaite vient le salut). Rédigée en latin, elle suggérait une tradition de longue durée. Or cette maxime émane du pasteur zwinglien du Fraumünster de Zurich de l'époque, Peter Vogelsanger, un membre distingué du comité⁷⁵. La composition

72 Theophil SPOERRI et al., *La Suisse forge son destin*, Neuchâtel : La Baconnière, 1942, p. 326.

73 Ainsi Eugen Th. RIMLI, *650 Jahre Eidgenossenschaft – ein vaterländisches Geschichtswerk mit vielen Hundert Bildern und zehn farbigen Kunstdrucklagen*, Zurich : Verkehrsverlag AG, 1. August 1941 : « So brachte Marignano die Wende. Die Epoche des Stillsitzens begann, die Neutralität fing an, Wurzeln zu schlagen. » Les deux œuvres sont citées par WÜTHRICH, « *Mythos Marignano* » (voir n. 53), p. 410. Il est intéressant de relever que la version française – pourtant originale – du premier livre, *Ma patrie. Le livre des Suisses à l'étranger*, Rorschach : E. Loepfe-Benz, 1942, p. 33-34, est nettement moins conventionnelle dans son traitement de la défaite de Marignan, fait par Auguste Overney de Fribourg dans une perspective catholique : « Après Marignan [...] [les Confédérés] sont las, ils renoncent à vivre fortement. Ils prennent à la lettre le conseil de Nicolas de Flue : ne vous occupez pas des affaires des autres. Ils s'enferment dans une ombrageuse neutralité dont ils ne se départiront plus à l'heure où l'Europe s'organise, où les grands Etats se constituent [...] Marignan n'a pas brisé la puissance des Suisses. La neutralité dans laquelle ils s'enferment n'est pas née de la glorieuse retraite italienne. Elle est le résultat des discordes qui l'ont suivie, des guerres confessionnelles qui ont déchiré les Suisses. »

74 Lors d'une conférence en 1953, le conseiller fédéral se réfère à la citation attribuée à Nicolas de Flue : « Ce n'est pas d'elle que date la neutralité de notre pays. On admet ordinairement que c'est la guerre de Trente ans qui amena les Confédérés à se concerter et à prendre des mesures d'ordre général pour la sauvegarde du principe de leur neutralité. » <http://db.dodis.ch/document/14036> (p. 5) ; voir également <http://db.dodis.ch/document/14037> (27.09.2017).

75 Voir Roland HAUDENSCHILD, « *Die Fondazione Pro Marignano* », dans Id. (dir.), *Marignano 1515 – 2015* (voir n. 49), p. 415-458, 437-438 pour le texte de l'appel.

de ce comité montre que les antagonismes confessionnels étaient enterrés puisqu'on y trouvait le catholique conservateur Philipp Etter, conseiller fédéral à la retraite, aux côtés d'éminents protestants. Outre des hommes politiques, des officiers de haut rang et des universitaires, il y avait également des écrivains tels que Meinrad Inglin et Maurice Zermatten, ce dernier étant l'auteur, en 1963, d'une pièce en cinq actes intitulée *La rose noire de Marignan*.

Un autre comité, dénommé « Comité pour la commémoration de la bataille de Marignan et de ses conséquences » souhaita, pour sa part, non pas ériger un monument, mais susciter des publications⁷⁶. Il était toutefois empreint d'un esprit patriotique similaire et regroupait en partie les mêmes personnes que le comité « Pro Marignano ». Engagé dans les deux associations, l'historien Georg Thürer publia en 1965 des « Méditations » sur le « tournant de Marignan », ouvrage dans lequel il réfléchissait sur la mission du petit État. Il y louait le fait que « les Confédérés se [soient] retirés de l'histoire mondiale » en 1515, dès qu'il s'agissait de guerres. Mais ce choix n'avait pas fait taire la « petite mélodie de l'histoire culturelle » qui allait de pair avec la neutralité – naturellement protégée par des « armes efficaces. »⁷⁷ L'autre publication financée par ce comité fut la présentation en 600 pages par Emil Usteri des « années fatidiques 1515-1516 au prisme des sources historiques » (*Schicksalsjahre 1515/16 im Blickfeld der historischen Quellen*). Cet ouvrage imposant s'achevait sur le constat suivant :

Ce qui est en général affirmé à l'école est faux, les Confédérés n'ont pas cessé de se mêler des affaires étrangères après Marignan et sous le coup de la défaite ; ils ont continué à le faire, simplement de façon moins officielle ... Le revirement de la Suisse vers la véritable neutralité est

76 HAUDENSCHILD, *Marignano* (voir n. 75), p. 423-424.

77 Georg THÜRER, *Die Wende von Marignano. Eine Besinnung zur 450. Wiederkehr der Schicksalstage von Mitte September 1515*, Frauenfeld : Huber, 1965, p. 54-56. La traduction française fut publiée sous le titre *Marignan. Tournant de notre histoire. Pour le 450^e anniversaire des événements de la mi-septembre 1515. Signification d'une défaite*, Zurich : Comité pour la commémoration de la bataille de Marignan, 1965.

l'œuvre de générations postérieures.⁷⁸

Cette citation d'Usteri exprime de façon très claire ce que d'autres historiens contemporains écrivaient plus prudemment, surtout Edgar Bonjour dont *l'Histoire de la neutralité suisse* devint le texte de référence sur ce sujet⁷⁹. La prise en compte d'Usteri se justifie particulièrement au vu de ses mandataires dans le « Comité pour la commémoration de la bataille de Marignan et de ses conséquences ». Celui-ci fut présidé par Werner Oswald, propriétaire des *Emser Werke*, entreprise chimique des Grisons qui, après son décès en 1983, revint à son collaborateur, également ancien secrétaire de son comité de Marignan, Christoph Blocher. Ce dernier était alors en passe de devenir le chef de file des nationalistes conservateurs et de transformer le parti rural et protestant qu'était l'Union démocratique du centre en un parti populiste moderne à l'extrême droite de l'échiquier politique, qui a depuis remporté pratiquement tous les scrutins et est devenu le principal parti de Suisse. Il a ainsi récolté près de 29% des suffrages lors des élections fédérales d'octobre 2015, obtenant même une voix sur trois en Suisse alémanique. Figure d'identification – explosive – de ce parti, Christoph Blocher n'a pas été réélu à la suite de son mandat de quatre années au Conseil fédéral en 2007.

Blocher fait une autre interprétation de Marignan qu'Emil Usteri, dont il co-initia pourtant la publication mentionnée de 1965.

78 Emil USTERI, *Marignano* (voir n. 2), p. 593 : « Nicht richtig ist, was in der Schule meistens behauptet wird, nämlich daß nach Marignano unter dem Eindruck der Niederlage die Einmischung der Eidgenossen in fremde Händel gleich aufgehört hätte; sie ging durchaus weiter, nur erfolgte sie weniger offiziell. [...] Die Wendung der Schweiz zur eigentlichen Neutralität gar ist das Werk späterer Generationen. »

79 Edgar BONJOUR, *Geschichte der schweizerischen Neutralität*, t. 1, Bâle : Helbing und Lichtenhahn, 1970, p. 20 utilisait le conditionnel : « Seit alters wird die Neutralität allgemein von der Schlacht von Marignano hergeleitete. Diese Niederlage habe die Eidgenossen an weiterer Expansionspolitik gehindert, worauf sie sich in die Neutralität gerettet hätten. Richtig ist daran, daß tatsächlich der Zusammenbruch ihrer weit ausgreifenden Machtpolitik auf den italienischen Schlachtfeldern – der „unfal von Pafy“ (1525) wirkte wohl ebenso stark wie Marignano – die Eidgenossen auf sich selbst zurückwarf. [...] ferner hat die Furcht vor einem Überhandnehmen der inneren Parteidenschenften [...] die Eidgenossen bewogen, sich aus der Großmachtpolitik zurückzuziehen. »

Dans un entretien avec l'écrivain Adolf Muschg en 2010, Blocher affirma ainsi :

Notre neutralité remonte à la bataille de Marignan, elle est bien plus vieille que l'État fédéral. Elle fut suivie de la phrase célèbre attribuée à Nicolas de Flue « Machet den Zun nit zuwit » (N'élargissez pas trop la barrière) et « Ne vous mêlez pas des affaires d'autrui ». Aujourd'hui, la Suisse est là. Si nous adhérions à l'UE, nous devrions abandonner les éléments essentiels de notre État, la neutralité, mais aussi la démocratie directe.⁸⁰

En 1991, alors que la Suisse commémorait la fondation, pourtant mythique, de la Confédération en 1291, Konrad Basler, membre du parti de Blocher, avait proposé que l'État achète le champ de bataille pour le protéger de la périurbanisation milanaise. Pour Basler, le traité de Fribourg était la preuve que les Confédérés avaient vaillamment combattu et que Marignan même faillit se situer sur territoire suisse. Le journal *La Suisse* se moqua de cette initiative et prédit un 27^e canton suisse sur territoire italien⁸¹. Un autre conseiller national, le radical Ernst Mühlmann, proposa en 1994 une vision moins expansionniste, mais aussi isolationniste, quand l'Autriche vota pour l'adhésion à l'Union européenne : « Les Autrichiens n'ont jamais eu le courage de rester petits comme les Suisses après Marignan. »⁸²

Pourquoi les opposants à l'intégration à l'Union Européenne se réfèrent-ils à Marignan, pourquoi un pays célèbre-t-il une défaite militaire ? La Suisse n'est pas la seule dans ce cas, contrairement à ce qu'on pourrait penser de prime abord. En 1989, Slobodan Milošević s'est ainsi référé à la défaite de 1389 lors de la bataille de Kosovo Polje, pour légitimer l'intransigeance serbe au Kosovo. Dans le film *Alamo* de 1960, John Wayne est un exemple parmi d'autres du patriotisme américain et texan entourant cette défaite. Et avec la

80 <http://www.blocher.ch/artikel/single/article/etwas-fuer-anspruchsvolle-leute/> (27.09.2017).

81 KREIS, « Schlacht bei Marignano » (voir n. 63), p. 78 ; HAUDENSCHILD, *Marignano* (voir n. 75), p. 427-428, 448-450.

82 Cité par WALTER, « Marignan 1515 » (voir n. 16), p. 503.

Journée de l'ANZAC (Australian and New Zealand Army Corps), les Australiens et Néo-zélandais commémorent la défaite de Gallipoli (1915), mais aussi la fondation de leur État-nation. Les défaites héroïques sont, au même titre que les grandes victoires, la matière masculine à partir de laquelle les nationalistes conservateurs de nombreux pays forgent la soi-disant spécificité de leur pays et tirent des leçons présentées comme intemporelles. Christoph Blocher et ses compagnons conservateurs et nationalistes s'accrochent à une vision de l'histoire selon laquelle les Suisses auraient opéré, grâce à leur discernement, un revirement en 1515 et privilégié la neutralité. Ils suggèrent ainsi que la neutralité fait partie d'une essence immémoriale du pays. Et ils refoulent le fait que les Suisses ont surestimé leurs propres forces en 1516, entraînant la signature d'un traité de paix avec la France qui fit des Confédérés un fournisseur de mercenaires sous tutelle pendant près de trois siècles. De façon plus problématique encore, ils refoulent le fait que la neutralité de la Suisse, sa pérennité en règle générale pacifique et le système international des États se fondent sur le droit international. Ce dernier a pour sa part besoin d'institutions et d'instances qui le garantissent, et sur notre continent, c'est l'Union Européenne qui les garantit.

Pour la combattre, les souverainistes et nationalistes conservateurs de Suisse et d'ailleurs utilisent leurs visions de l'histoire. C'est la raison pour laquelle l'histoire nationale et la mémoire de Marignan jouent encore un rôle très important en Suisse – non pas dans les débats historiographiques, mais dans l'espace public et politique⁸³. Tandis qu'en France, on reconstitua en 2015 la bataille avec un dessein folklorique et touristique, apparemment comme le fit en 1518 déjà Léonard de Vinci⁸⁴, beaucoup de Suisses font une ques-

83 Les positions opposées sur cette question sont défendues dans Thomas MAISSEN, *Schweizer Helden-geschichten - und was dahintersteckt*, Baden : Hier und Jetzt, 2015, p. 104-115 (« Neutral seit Marignano ») et Markus SOMM, *Marignano. Die Geschichte einer Niederlage*, Berne : Stämpfli, 2015.

84 <http://france3-regions.francetvinfo.fr/centre/marignan-15152015-un-spectacle-historique-inedit-decouvrir-776907.html> (consulté le 27.09.2017)

tion identitaire de Marignan (et non du traité de Fribourg qui est difficile à intégrer dans un discours d'exceptionnalisme). En effet, quatre interpellations parlementaires ont demandé au Conseil fédéral comment il comptait célébrer le nombre exceptionnel de commémorations en 2015, dont les 500 ans de Marignan. Le gouvernement a répondu qu'« une culture étatique de la commémoration ne correspond pas à l'esprit de notre État libéral. »⁸⁵

Toujours est-il que la socialiste Simonetta Sommaruga, présidente du Conseil fédéral en 2015, participa en septembre à la commémoration organisée à Marignan par le comité « Pro Marignano » avec l'appui des nationalistes conservateurs. Elle rappela que les faits de Marignan « n'avaient encore rien à voir avec la neutralité » et que les historiens étaient pour l'essentiel d'accord sur ce point : « En revanche, savoir ce que Marignan signifie pour nous aujourd'hui, est une question controversée. » Selon Sommaruga, il ne fallait pas « sous-estimer l'importance des mythes et des lieux de mémoire, dont Marignan est un exemple ». Ces mythes, « importants pour toute nation », donnaient prétexte à discuter l'identité collective dans un débat ouvert et démocratique. En effet, Sommaruga souligna la pluralité de récits dans l'histoire nationale, dont de nombreuses étapes décisives, surtout contemporaines, n'avaient pas encore produit de lieux de mémoire. Une raison de plus, selon la présidente de la Confédération, pour que ceux qui étaient déjà établis et qui se référaient à un passé reculé n'incitent pas à enfermer le pays dans son passé.⁸⁶

Thomas MAISSEN
Institut historique allemand (IHA), Paris

⁸⁵ HAUDENSCHILD, *Marignano* (voir n. 75), p. 452-455 ; <https://www.parlement.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaeft?AffairId=20133550> ; <https://www.parlement.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaeft?AffairId=20133778> ; <https://www.parlement.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaeft?AffairId=20143338> ; <https://www.parlement.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaeft?AffairId=20144092> (consulté le 27.09.2017).

⁸⁶ <https://www.admin.ch/gov/de/start/dokumentation/medienmitteilungen.msg-id-58716.html> (consulté le 27.09.2017)

